

> tzvéti banovski (par Internet)

Monsieur le Préfet,

Ce courriel concerne un point important qu'il me semble ne pas avoir été traité dans le projet de révision du schéma de mise en valeur de la mer – SMVM - du Golfe du Morbihan.

Il s'agit de la préservation de la ressource halieutique, notamment bars et dorades.

En effet, des pêcheurs professionnels pratiquent la pêche au filet dans le Golfe du Morbihan. Cette pêche est un désastre pour la ressource, après quelques passages des chalutiers, il n'en reste pratiquement plus rien dans cette espace fermé qu'est le Golfe.

Cela est tout à fait contraire aux ambitions du ce projet pour un développement durable.

J'insiste donc pour que ce type de pêche soit interdit dans le Golfe du Morbihan.

Bien cordialement,

Tzveti BANOVSKI

6 avenue de Saint Emilion

56000 Vannes